

Bulletin

de la SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE FRANCE

Tome 124
Fascicule 4
1996

KANEKO (H.). — Liouville theorems based on symmetric diffusions	545
MORET-BAILLY (L.). — Un problème de descente	559
BREUIL (C.). — Topologie log-syntomique, cohomologie log-cristalline et cohomologie de Čech	587
RAUGI (A.). — Fonctions harmoniques positives sur certains groupes de Lie résolubles connexes	649
MOROIANU (A.). — Structures de Weyl admettant des spineurs parallèles	685

SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE FRANCE

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique
pages 545-695

Périodicité

Le *Bulletin de la Société Mathématique de France* publie quatre fascicules par an. Il est doté d'un supplément, les *Mémoires de la Société Mathématique de France* publant quatre ou cinq numéros par an.

Diffusion

MAISON DE LA S.M.F.
Société Mathématique de France
B.P. 67
13274 Marseille Cedex 9
France

SPES
Société de Périodiques Spécialisés
5 rue Laromiguière
75005 Paris
France

AMS
American Mathematical Society
P.O Box 6248
Providence
Rhode Island 02940 USA

Tarifs 1996

Les prix sont donnés TTC.

Abonnement Bulletin et Mémoires
1100 FF (Europe)
1150 FF (hors Europe)

Vente au fascicule
Bulletin : 180 FF

Des conditions spéciales sont accordées aux membres de la SMF.

Secrétariat

Secrétariat Technique de la Rédaction et Administration : Nathalie Christiaën
Secrétariat Technique de Rédaction : Raymond Séroul

Copyright

"Reproduction in whole or in part without the permission of the author or his representative is prohibited (law of March 11, 1957, Article 40, line 1). Such reproduction by whatever means, constitutes an infringement forbidden by Article 425 and those following it, of the Penal Code. The law of March 11, 1957, lines 2 and 3 of Article 41, authorizes only those copies or reproductions made for the purposes of an example or illustration." "Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droits ou ayants-cause est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration." The appearance of the code at the bottom of the first page of an article on this journal indicates the copyright owner's consent that copies of the article may be made for personal or internal use of specific clients. This consent is given on the condition, however, that the copier pay the stated per - copy fee through the Copyright Clearance Center, Inc., Operations Center, 21 Congress St., Salem, Mass. 01970, U.S.A. for copying beyond that permitted by sections 107 or 108 of the U.S. Copyright Law. This consent does not extend to other kinds of copying, such as copying for general distribution, for advertising or promotional purpose for creating new collective works, or for resale.

© Société Mathématique de France 1996

ISSN 0037-9484

Directeur de la Publication : J.-J. Risler

SOMMAIRE

KANEKO (H.). — Liouville theorems based on symmetric diffusions	545
MORET-BAILLY (L.). — Un problème de descente...	559
BREUIL (C.). — Topologie log-syntomique, cohomologie log-cristalline et cohomologie de Čech	587
RAUGI (A.). — Fonctions harmoniques positives sur certains groupes de Lie résolubles connexes	649
MOROIANU (A.). — Structures de Weyl admettant des spineurs parallèles	685

